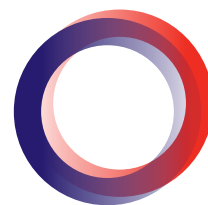




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



L'AFD ET l'agriculture, le développement rural et la biodiversité



© Didier Gentilhomme/AFD

80%

des personnes vivant sous le
seuil de pauvreté se trouvent
dans des zones rurales

2/3

des écosystèmes de la planète
sont dégradés

1 milliard

300 millions d'euros engagés
par l'AFD pour l'agriculture,
le développement rural et la
biodiversité en 2020

L'agriculture et la préservation des écosystèmes constituent deux enjeux majeurs du développement durable des territoires ruraux. L'AFD finance des programmes et projets de développement et appuie les États partenaires dans la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques. Elle favorise une approche territoriale intégrée pour le développement d'agricultures durables et la préservation de la biodiversité terrestre et marine, en tenant compte des impacts du changement climatique.

#MondeEnCommun

L'action de l'AFD au cœur des enjeux et défis globaux des territoires ruraux

Dans un contexte où la croissance démographique, le changement climatique et les modes de production et de consommation exercent une pression sans précédent sur les écosystèmes, les territoires ruraux des pays en développement font face simultanément aux défis de sécurité alimentaire, de pauvreté des ménages, d'emploi et de maintien de la biodiversité.



D'ici 2050, jusqu'à
183 millions
de personnes risquent de souffrir de la faim suite aux conséquences du changement climatique



23%
des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont liées à l'agriculture, à la sylviculture et au changement d'usage des terres



1 million
d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction



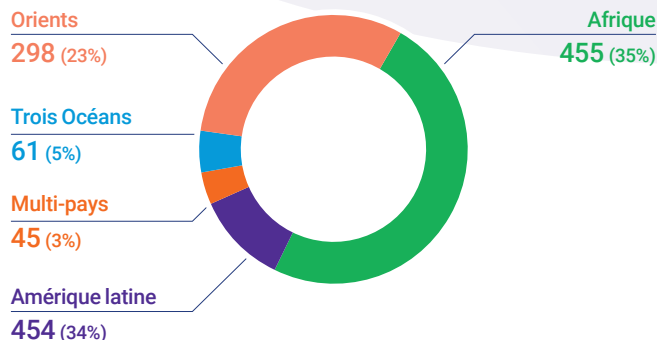
En réponse à ces enjeux et défis, l'AFD mobilise une partie de l'aide publique au développement de la France, en répondant aux demandes de financement de ses partenaires, publics et privés. Les interventions de l'AFD s'inscrivent dans les stratégies et engagements de la France à l'international.

Agriculture, développement rural et biodiversité : les chiffres clés de l'AFD (2015-2020)

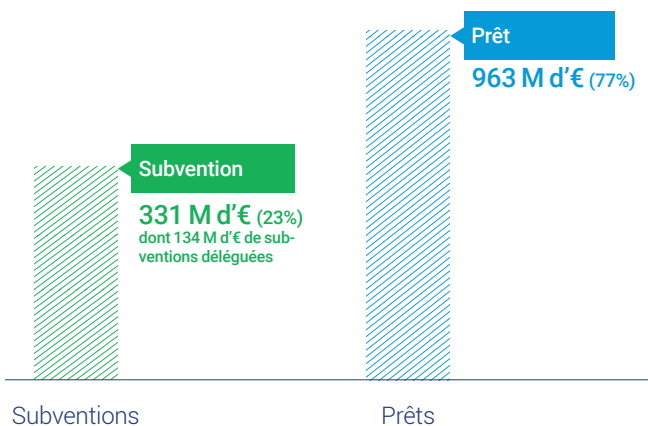


Plus de
4800
800 millions d'euros engagés
entre 2016 et 2020 dans le
secteur

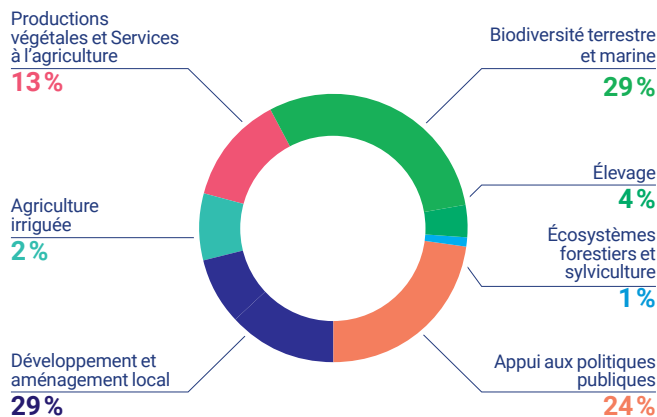
Répartition par région
Engagements 2020 en M€



Répartition par outil financier
Engagements en M€



Répartition par
des projets par thématique



5%
des projets ont pour
objectif principal
la réduction des
inégalités de genre

Engagements 2020



32%
des projets
contribuent à la
réduction des
inégalités de genre

Pour des territoires ruraux productifs et respectueux de la nature

L'AFD adopte des approches différenciées et adaptées selon chaque contexte, en priorisant les actions envers les plus vulnérables et en intégrant systématiquement les enjeux relatifs au genre, au climat et à la biodiversité.

#1

Contribuer aux transitions productives et écologiques

Afin de répondre à la demande croissante de la population mondiale tout en préservant l'environnement et en luttant contre le changement climatique, la production agricole doit faire évoluer ses pratiques, à travers une intensification agroécologique, la préservation des sols et des ressources en eau. La création de valeur ajoutée locale, redistribuée dans les territoires, doit être encouragée (notamment à travers des filières agricoles, de pêche et d'aquaculture performantes et inclusives), tout comme la productivité et les externalités positives pour l'environnement et la santé. Une gestion durable des ressources forestières et halieutiques est également prise en compte.

#2

Soutenir des territoires ruraux solidaires, inclusifs et résilients

Investir pour le développement des territoires ruraux permet de réduire les inégalités tout en répondant à la préservation des écosystèmes et à la lutte contre le changement climatique. L'accès équitable et pacifié aux ressources et la garantie de leur renouvellement (terre, eau, pâturages, forêts, océans...) impliquent des dispositifs de concertation locale, des règles précisant les modalités d'utilisation et/ou de conservation de ces ressources et des mécanismes de gestion des différends. En ce sens, renforcer les capacités de planification, de financement, de gestion, de maîtrise d'ouvrage et d'animation des collectivités territoriales constitue un axe majeur d'intervention pour l'AFD.

L'AFD promeut l'amélioration de la gouvernance locale, l'aménagement durable des territoires ruraux, la conservation, la restauration et la valorisation des milieux naturels et des aires protégées.

NIGER

DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ÉLEVAGE PASTORAL DANS LES RÉGIONS DE ZINDER ET DIFFA

2019-2025 | 50 M€
(prêt souverain et subvention)

Le projet contribue au développement durable de l'élevage pastoral et à l'amélioration de la politique foncière. Il repose sur la concertation entre acteurs locaux pour la mise en œuvre d'une meilleure gouvernance des ressources pastorales.

BÉNIN

TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DANS LES ZONES COTONNIÈRES

2020-2025 | 10 M€
(subvention)

Engagée dans la conversion vers des systèmes agroécologiques, l'AFD finance la restauration et l'amélioration de la fertilité des sols.

CAMEROUN

UN DISPOSITIF DE CONSEIL AGRICOLE À L'ÉCHELLE NATIONALE

2008-2022 | 106 M€
(prêt souverain et subvention)

Le programme vise à améliorer la productivité et le revenu de 350 000 exploitations familiales agricoles (EFA) à l'horizon 2022 et à réunir les conditions pour toucher un million d'EFA d'ici 2035.

PACIFIQUE

PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS ET MARINS

2020-2025 | 35 M€
(subvention)

L'AFD a lancé en 2020 l'Initiative Kiwa pour l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité à travers des activités de plantations de mangroves, de régénération de récifs coralliens et de lutte contre les espèces invasives.

Les territoires ruraux : premières victimes du changement climatique, mais aussi clés pour l'adaptation

Les dérèglements climatiques fragilisent les écosystèmes naturels, menaçant à la fois les espaces anthropisés où se développent les activités productives et les cycles de vie de la faune et de la flore. Cette double dimension rend les territoires ruraux particulièrement vulnérables aux changements climatiques. Mais ils offrent un potentiel d'atténuation et d'adaptation à ces changements. Des modifications de pratiques agricoles peuvent par exemple favoriser la photosynthèse et le stockage du carbone dans le sol et ainsi contribuer à la réduction des émissions de CO₂.

MAROC

APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES POUR UNE PÊCHE DURABLE

2011-2017 | 28 M€
(prêt souverain et subvention)

L'AFD a appuyé l'Office national des pêches afin de contribuer à l'exploitation durable des ressources halieutiques et à l'amélioration des performances des acteurs.

NORD-CONGO

PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS

2018-2023 | 6 M€
(subvention)

L'AFD finance le maintien du continuum écologique et la préservation de la biodiversité en soutenant les communautés locales et les populations autochtones, mais aussi les entreprises et les autorités locales dans la gestion des territoires et le développement d'alternatives économiques.

CHINE

GÉRER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL

2017-2023 | 75 M€
(prêt souverain)

En Chine, l'AFD appuie le parc national de Xianju dans ses activités de conservation des milieux naturels, de valorisation de l'écotourisme et d'éducation environnementale.

CAMBODGE

GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS

2018-2025 | 66,5 M€
(prêt souverain et subvention)

L'AFD finance la réhabilitation et la modernisation des infrastructures d'irrigation et de leur gestion dans les périmètres irrigués pour contribuer à la transition agroécologique et à la résilience des agriculteurs face aux aléas climatiques.

Les liens entre agriculture et biodiversité

L'agriculture constitue à la fois une menace et une source d'opportunités pour le maintien de la biodiversité. Certaines pratiques agricoles (mécanisation, amélioration génétique, intrants chimiques) sont susceptibles de dégrader la biodiversité et la perte des services écosystémiques qui en résulte constitue un risque pour les exploitations agricoles. A contrario, l'agroécologie regroupe un ensemble de pratiques qui favorisent la diversification des cultures et le maintien des habitats naturels.

Pour des territoires ruraux productifs et respectueux de la nature

#3

Promouvoir des institutions et des politiques favorables aux transitions écologiques, productives et territoriales

Des conditions de vie décentes, l'accès à un emploi et à des services de base, la réduction des inégalités (y compris de genre) sont les préoccupations immédiates des populations de nos pays partenaires. L'AFD soutient la construction et le renforcement d'institutions, publiques ou privées, capables d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques et les réglementations, en favorisant des cadres de concertation entre les différentes parties prenantes (autorités, organisations professionnelles et interprofessions dans les filières, syndicats, secteur privé).

L'engagement de l'AFD pour la convergence climat-biodiversité

La relation entre les écosystèmes, la régulation du climat et les grands équilibres des cycles naturels, et leur impact sur les conditions de vie des populations rurales, justifient que les interventions de l'AFD s'attaquent de front à ces enjeux. En 2025, 30 % des financements climat de l'AFD seront favorables à la biodiversité. L'AFD promeut en particulier les solutions fondées sur la nature (SFN). Cette approche du développement par la mobilisation de la nature permet de rapprocher les enjeux climatiques et de biodiversité dans la réponse aux besoins des sociétés et des écosystèmes. Les SFN supposent que les liens entre diversité biologique, climat et développement soient exprimés, en s'inscrivant dans un processus de concertation transparent avec les acteurs locaux impliqués dans la gestion de leur territoire.

MEXIQUE

APPUYER LES POLITIQUES PUBLIQUES PORTANT SUR LA BIODIVERSITÉ

2013-2020 | 240 M€
(prêt souverain)

L'AFD accompagne les politiques publiques pour consolider les cadres réglementaires relatifs à la préservation et la valorisation des espaces naturels, terrestres et marins.

Nos engagements genre

L'AFD a pour objectif que 50 % de ses financements aient un impact positif sur la réduction des inégalités de genre. Dans le secteur agricole, l'accès aux ressources productives est particulièrement inégal entre les hommes et les femmes. Les projets financés par l'AFD sont définis en considération de cette répartition du travail agricole et des activités spécifiques sont mises en œuvre pour améliorer la condition des femmes et réduire les inégalités.

TUNISIE

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

2016-2022 | 51,5 M€
(prêt souverain)

L'AFD appuie les territoires ruraux marqués par la pauvreté et l'exode rural en contribuant au développement économique et à l'aménagement du territoire par une approche concertée associant représentants de la population et municipalités.

MULTI-PAYS

GÉRER LES RISQUES AGRICOLES PAR DES POLITIQUES PUBLIQUES ADAPTÉES

Depuis 2013 | 7,6 M€
(subvention)

L'AFD soutient la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole dans les pays les plus exposés aux risques en finançant l'établissement d'une cartographie des risques et en identifiant les outils pour y faire face.

SAHEL

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE STABILISATION DES TERRITOIRES

2019-2024 | 55 M€
(subvention)

Le programme Trois Frontières adopte une approche basée sur le continuum sécurité/gouvernance/développement, alignée sur les stratégies nationales du Mali, du Niger et du Burkina Faso afin d'appuyer le développement socio-économique et de renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers. cohésión social en los territorios transfronterizos. et de renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers.

Mobiliser des approches interdisciplinaires pour les systèmes alimentaires

L'action de l'AFD dans le secteur de l'agriculture, du développement rural et de la biodiversité contribue à la transition vers des systèmes alimentaires améliorant la sécurité alimentaire de tous, résilients, faiblement émetteurs, socialement et économiquement équitables. Au-delà, l'accompagnement de cette transition doit mobiliser des approches interdisciplinaires. L'AFD les déploie notamment dans le cadre de projets visant l'amélioration de la sécurité alimentaire en milieu urbain, en intégrant infrastructures marchandes et soutien à l'amont des filières. L'action de l'AFD en faveur de la nutrition est elle aussi transversale: un plus grand impact sur la nutrition est recherché dans les projets de développement agricole et rural (via par exemple des analyses de la situation nutritionnelle des bénéficiaires ou la diversification des systèmes de production), ainsi que dans les secteurs de la santé, de l'eau potable et de l'assainissement.

Notre approche partenariale

Dans un souci d'efficacité de l'action, l'AFD privilégie l'approche partenariale entre acteurs du développement. Ses actions sont ainsi concertées avec celles de l'UE ainsi qu'avec celles des bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Le Fonds vert pour le climat constitue un partenaire clé pour la mise en œuvre de l'ambition « climat » du Groupe. L'AFD développe ses partenariats avec les ONG internationales et françaises, ainsi que les organisations de la société civile nationales. Les instituts d'enseignement supérieur et de recherche sont également mobilisés sur les réflexions de positionnement sectoriel. Enfin, l'AFD finance et participe à l'animation de plusieurs plateformes d'échanges entre acteurs autour du foncier, de l'eau agricole et des forêts

L'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



© Felix Vigné / Imageo / AFD

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
5 rue Roland Barthes – 75 598 Paris Cedex 12
T. + 33 1 53 44 31 31 – F. + 33 1 44 87 99 39

 afd.fr
 facebook.com/AFDOfficiel
 twitter.com/AFD_France
 agence-francaise-de-developpement